**Règlement**

**Concours photos 2018**

# Objet : concours photo sur le thème de « Saint-Hilaire aux 4 saisons » (paysages, portraits de Saint-Hilairois, détails, animaux, bâtiments et architectures, métiers, artistique, possibilité de photo retouchée ou modifiée en le précisant avec le cliché), organisé par l’association des Amis du Patrimoine de Saint-Hilaire 03.

# Participants : Le concours est gratuit et ouvert à tous, à l’exception des photographes professionnels.

# Nombre de clichés : 10 photos maxi par participants.

# Transmission des supports : les photographies devront être envoyées en format numériques JPG – JPEG, dans une définition suffisante pour permettre une édition au format A4, avec

### Nom,

### Prénom,

### Coordonnées du participant,

### Nombre de clichés envoyés avec un titre de présentation pour chacun des clichés et le type d’appareil utilisé, préciser si le cliché a été retouché,

### À l’adresse mail suivante : amisdupatrimoine-saint.hilaire03@orange.fr

# Jury : la marraine du concours + le bureau de l’association.

# Prix : 3 prix + mention spéciale du jury et mention spéciale junior.

# Délai : de l’Assemblée Générale 2018 au 31 mars 2019 dernier délai pour l’envoi des fichiers.

# Droits d’auteur : en participant à ce concours, les auteurs des photos cèdent leurs droits d’auteur et la permission de reproduire les photographies dans le cadre d’expo photo, support de communication, ouvrages…

# Les auteurs sont seuls responsables de tous droits relatifs aux images qu’ils présentent.

# Pour les photographies représentant des personnes identifiables il est obligatoire de remplir l'autorisation ci-après annexé.

# L'autorisation des parents est obligatoire pour les mineurs.